



**eramedic**

## **Pacte Mondial des Nations Unies**

**Communication sur le Progrès**  
**Année 2016**



**ERAMEDIC**

## Engagement du Président Directeur Général

Casablanca, le 30 Décembre 2016

Au nom de l'entreprise **ERAMEDIC** et de tous ses collaborateurs, je tiens à vous assurer de mon engagement à soutenir et à promouvoir les **dix principes universels du Pacte Mondial** relatifs aux Droits de l'Homme, aux normes et droit du travail, à la protection de l'environnement et à la lutte contre la corruption, auxquels **ERAMEDIC** adhère depuis 2006.

Je suis très heureux de vous présenter ci-après des actions réalisées en 2016 et qui illustrent les principes :

- 6 : Eliminer la discrimination en matière d'emploi et de profession
- 7 : Appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement
- 8 : Promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement

Dans la continuité des années précédentes, j'entends dans le futur poursuivre ma démarche en faveur de la responsabilité sociale et du développement durable comme un projet majeur pour mon entreprise.

**Mohammed Karim HAJ-RIFFI**  
**Président Directeur Général**





## Présentation brève d'ERAMEDIC

---

**ERAMEDIC**, société anonyme créée en 1976, est spécialisée dans l'ingénierie hospitalière, la distribution et la maintenance de matériel médical, scientifique et de laboratoire.

Ses clients sont principalement les opérateurs qui interviennent dans le domaine de la santé : Ministère de la Santé, centres hospitaliers universitaires, hôpitaux, cliniques, cabinets médicaux, laboratoires pharmaceutiques, de recherche et de contrôle, ...

**ERAMEDIC** se distingue sur le marché des dispositifs médicaux au Maroc car elle a su, au fil de son expérience, capitaliser sur une équipe compétente, des produits de qualité et des services irréprochables pour imposer une image forte qui lui permet d'améliorer sans cesse sa pénétration du marché.

**ERAMEDIC** a décidé de s'engager de manière officielle dans une politique de responsabilité sociale et de développement durable en **2006**, cette position s'inscrivant dans la logique d'une longue culture de qualité des relations sociales et de prise en compte environnementale.

**ERAMEDIC** s'est ainsi fixée une **mission** et a clairement défini ses **valeurs** et ses **objectifs**.

### La mission d'ERAMEDIC :

**Diffuser les techniques biomédicales afin de contribuer au développement de l'hygiène hospitalière et à l'amélioration de la qualité des soins au Maroc.**

### Les valeurs d'ERAMEDIC :

**Intrapreneuriat - Coopération et esprit d'équipe - Engagement - Transparence.**

### Les objectifs d'ERAMEDIC :

- La satisfaction et la fidélisation de ses clients
- Le maintien de l'entreprise dans une stratégie de croissance rentable
- La diversification du portefeuille d'activités dans une logique d'offre globale
- Le développement et l'épanouissement de ses ressources humaines
- L'amélioration de la communication et de l'image de marque
- La promotion des principes du développement durable et de la responsabilité sociale de l'entreprise.

---

**ERAMEDIC est certifiée ISO 9001 version 2008**, norme internationale qui garantit la qualité de ses méthodes de travail et de ses processus.

**ERAMEDIC a le Label de "Responsabilité Sociale de l'Entreprise" de la Confédération Générale des Entreprises du Maroc (CGEM)** qui atteste de sa mise en pratique des principes de la **Charte de Responsabilité Sociale de la CGEM** qui sont les suivants :

1. Respect des Droits de l'Homme
  2. Amélioration en continu des conditions d'emploi et de travail et des relations professionnelles
  3. Protection de l'environnement
  4. Prévention de la corruption
  5. Respect des règles de la saine concurrence
  6. Renforcement de la transparence du gouvernement d'entreprise
  7. Respect des intérêts des clients et des consommateurs
  8. Promotion de la responsabilité sociale des fournisseurs et sous-traitants
  9. Développement de l'engagement sociétal.
-



## Description de quelques actions réalisées en 2016

ERAMEDIC choisit d'illustrer les principes 6, 7 et 8 du Pacte Mondial :

Principe	Objectif	Indicateur	Objectif (Valeur cible)	Réalisé en 2015	Réalisé en 2016	Progrès 2016/2015	Observations
6 : Eliminer la discrimination en matière d'emploi et de profession	Améliorer les compétences et l'employabilité	Taux de turn over du personnel	≤ 8%	14%	2%	85%	Le roulement du personnel représente un problème critique pour toute organisation en termes de perte de talents, de coûts additionnels d'emploi et de formation. En réponse, ERAMEDIC a mis en place une stratégie de rétention et de fidélisation de ses collaborateurs (système de rémunération, environnement exempt de harcèlement et de discrimination, politique de formation, promotion interne,...) qui a permis d'obtenir des résultats satisfaisants.
	Favoriser la formation et le perfectionnement professionnel	Taux de réalisation des formations planifiées	100%	83%	95%	15%	ERAMEDIC consacre annuellement un budget important pour la formation de ses ressources humaines et met en œuvre des plans de formation pour : <ul style="list-style-type: none"> <li>– Assurer la croissance de l'entreprise permettant d'envisager des projets de développement importants ;</li> <li>– Développer les compétences métiers qui font de l'entreprise un acteur de référence dans le domaine de l'ingénierie et de l'équipement biomédical ;</li> <li>– Développer au sein du personnel un sentiment de satisfaction et donc une meilleure implication et un meilleur rendement dans le travail.</li> </ul>
	Améliorer en continu les conditions de travail et les relations professionnelles pour le bien être et l'épanouissement des ressources humaines	Nombre d'actions sociales par an	≥ 5	8	15	87,5%	Une amicale des employés d'ERAMEDIC a été créée pour venir en aide aux membres du personnel en difficulté (soins médicaux, décès, aide à la scolarité, etc.). Cette amicale, financée par l'entreprise et gérée par les salariés de façon autonome, réalise d'année en année de plus en plus d'actions sociales.
7 : Appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement 8 : Promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement	Minimiser les impacts environnementaux par la réduction de la consommation d'eau et d'électricité	Taux de baisse des consommations d'eau et d'électricité par rapport à l'exercice précédent	≥ 5%	24%	29%	21%	La politique de maîtrise de la consommation d'énergie est à l'origine d'une sensibilisation permanente des salariés à l'extinction systématique des ordinateurs, luminaires et autres appareils électriques ainsi qu'à l'utilisation rationnelle de l'eau. ERAMEDIC a défini et diffusé à l'ensemble de son personnel des objectifs visant la réduction de la consommation d'eau et d'électricité. Ces objectifs ont été largement atteints.

---

## Communication

Tous les éléments relatifs à la démarche d'**ERAMEDIC** dans le cadre du **Pacte Mondial** sont portés à la connaissance de l'ensemble du personnel par le moyen de l'Intranet.

**ERAMEDIC** fait mention sur son site Internet de sa participation au **Pacte Mondial** et y fait figurer toutes ses réalisations.

---

### Coordonnées du contact dans l'entreprise :

**Mohammed Karim HAJ-RIFFI, Président Directeur Général**

E-mail : [karim.haj-riffi@eramedic.com](mailto:karim.haj-riffi@eramedic.com)  
ou [eramedic@eramedic.com](mailto:eramedic@eramedic.com)

Site web : [www.eramedic.com](http://www.eramedic.com)

Phone : +212 522-30-69-21 / 522-30-69-22

---



Entreprise labellisée "Responsabilité Sociale de l'Entreprise" de la CGEM  
(Confédération Générale des Entreprises du Maroc)